



Indemnité de salaire apres 5 mois arret en accident de travail

Par **poupou59**, le **13/01/2016** à **19:07**

bonjour

j'ai eu un accident de travail je fait partie de la métallurgies du douaisis idcc1387.

j'ai 18 ans ancienneté.

j'ai eu un accident de travail fin aout .

j'ai touché les 3 premiers mois mon salaire à 100%

ensuite je passe à 75% pendant 2 mois

et ensuite d'après mon employeur je n'aurai que 60%

après recherche sur internet je devrais touché les 80% de la sécu indemnité journaliers

l'employeur ne peut garder la subrogation?

après les 5 mois quel sera ma rémunération?

merci de votre aide